Return Bids to: - Retourner les soumissions à :

Canada Revenue Agency Agence du revenu du Canada

See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à: l'Agence du revenu du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ciannexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Name and Address - Raison sociale et adresse du Fournisseur/de l'entrepreneur
Telephone No. – No de téléphone
()
Fax No. – No de télécopieur
()
Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire
Name and title/Nom et titre
Signature
 Date

REQUEST FOR PROPOSAL AMENDMENT 001 / MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION 001		
Title – Sujet Vêtements – Vestes et Casquettes		
Solicitation No. – No de l'invitation 1000312683A	Date 2013-10-28	
Solicitation closes – L'invitation prend fin		
On – le 20 novembre, 2013 At – À 2:00 P.M.		
Time zone – Fuseau horaire EDT		
Contracting Authority – Autorité contrac Address	ctante	
E-mail address See herein / Voir dans ce document		
Telephone No. – No de téléphone (613) 995-4791		
Fax No. – No de télécopieur (613) 957-6655		
Destination - Destination		
See herein / Voir dans ce document		

La présente modification consiste de Questions et réponses et de Modifications à la DPP.

Questions et réponses

1. Question : Quels sont les renseignements sur l'attribution précédente (fournisseur et prix, ou numéro de la demande de soumissions dans MERX)?

Réponse : Il n'y a pas de renseignements sur l'attribution précédente . La demande de soumissions 1000312683 (Vêtement – vestes et casquettes) s'est terminée le 5 juillet 2013, mais n'a pas entraîné l'attribution d'un contrat.

2. Question : Est-ce que tous les éléments seront attribués au même fournisseur ou est-ce que l'ARC offre la possibilité de répartir l'attribution entre les vestes et les casquettes?

Réponse : Oui, tous les éléments seront attribués au même fournisseur. L'ARC ne répartira pas l'attribution entre les vestes et les casquettes.

3. Question : Les articles doivent-ils être fabriqués au Canada?

Réponse : Il n'est pas nécessaire que les articles soient fabriqués au Canada.

4. Question : L'établissement des prix doit-il être fourni dans une enveloppe distincte par rapport au reste de la proposition?

Réponse : Conformément à la partie 3 : Instructions pour la préparation des soumissions, à la page 12 de la DDP :

L'ARC demande que les soumissionnaires présentent leur soumission dans des sections distinctes, comme suit :

Section I Proposition technique Section II Proposition financière

Section III Attestations

5. Question : Quelle était la valeur totale en dollars du contrat précédent? Qui était le fournisseur du contrat précédent?

Réponse : Il n'y a pas de contrat précédent.

6. Question: Étes-vous en mesure de nous indiquer les quantités approximatives requises par article du contrat précédent?

Réponse : Il n'y a pas de contrat précédent.

7. Question : Les vestes et casquettes doivent-ils comporter la mention « Fabriqué au Canada »?

Réponse : Il n'est pas nécessaire que les vestons et casquettes aient été fabriqués au Canada.

8. Question: Au point 7.3 DATE DE LIVRAISON, à la page 20, Livraison requise – Quantité ferme:

« Tous les quantités fermes de biens livrables sont requises aux régions indiquées à l'article 5.0 de l'annexe A, Énoncé des travaux, dans un délai de 30 jours de l'approbation de L'ARC des échantillons de pré-production. »

Serait-il possible de reporter la date de livraison à « dans les 90 jours », puisque notre production et notre expédition pour cet appel d'offres nécessiteront environ 90 jours?

Réponse : Non, la date de livraison ne sera pas changée à « dans les 90 jours ». L'énoncé des travaux (EDT) a été modifié afin de changer la date de livraison à « dans les 60 jours ». Voir la modification ci-dessous.

1) À la section 7.3 DATE DE LIVRAISON;

SUPPRIMER:

Livraison requise – quantité ferme

Tous les quantités fermes de biens livrables sont requises aux régions indiquées à l'article 5.0 de l'annexe A, Énoncé des travaux, dans un délai de 30 jours de l'approbation de L'ARC des échantillons de pré-production.

INSÉRER:

Livraison requise - quantité ferme

Tous les quantités fermes de biens livrables sont requises aux régions indiquées à l'article 5.0 de l'annexe A, Énoncé des travaux, dans un délai de 60 jours de l'approbation de L'ARC des échantillons de pré-production.

2) À la section 5.1.4 LIVRAISON, de l'annexe A : Énoncé des travaux;

SUPPRIMER:

Toutes les vestes doivent être livrées aux régions telles que spécifiées à l'horaire de livraison ci-dessous dans un délai de trente (30) jours de l'approbation des échantillons de pré-production finaux.

INSÉRER:

Toutes les vestes doivent être livrées aux régions telles que spécifiées à l'horaire de livraison ci-dessous dans un délai de soixante (60) jours de l'approbation des échantillons de pré-production finaux.

3) À la section 5.2.3 LIVRAISON, de l'annexe A : Énoncé des travaux;

SUPPRIMER:

Toutes les casquettes doivent être livrées aux régions telles que spécifiées à l'horaire de livraison ci-dessous dans un délai de trente (30) jours de l'approbation des échantillons de pré-production finaux.

INSÉRER:

Toutes les casquettes doivent être livrées aux régions telles que spécifiées à l'horaire de livraison ci-dessous dans un délai de soixante (60) jours de l'approbation des échantillons de pré-production finaux.